



LIGUE HAUTS-DE-FRANCE DE TENNIS DE TABLE

Siège : 32 rue d'Abbeville, 59400 CAMBRAI

☎ : 03 27 79 67 00 @ : contact@liguehdfft.fr - 🌐 https://liguehdfft.fr

Pôle de Beauvais : BP 90966 60009 BEAUVAIS CEDEX ☎ : 03 44 02 42 02

@ : secretariat-beauvais@liguehdfft.fr

COMMISSION RÉGIONALE DE FORMATION ARBITRAGE

Responsable : Jean-Marc ANDRE

Cambrai, le 3 Avril 2021

Mail : andre.jean-marc@liguehdfft.fr

Réf. : 42-AJM-24-04-21-Formation-FAD-GIRPE

Aux Comités Départementaux
à Thibault HURIEZ, Président de la commission
de l'emploi et de la formation
à Christian BRIFFEUIL, Président de la Ligue
à Gérald OLIVARES, Vice-Président en charge
de la communication

La **Commission Régionale de l'Emploi et de la Formation "Arbitrage"**
organise une **FORMATION A DISTANCE** :

GIRPE (Logiciel Gestion Championnat par Equipe)

le Samedi 24 Avril 2021 de 13 h à 17 h

Formation à Distance : Durée : 4 h – Pauses Incluses

Ouvert aux JA, Capitaine d'équipe ou responsable de salle

Cette formation est ouverte à tous les **licenciés possédant une licence** de la Ligue Hauts-de-France de Tennis de Table. En fonction du nombre d'inscrits et du type (JA ou Responsable de salle) de personnes, nous ferons soit une seule session, soit deux sessions simultanément

✓ **Coût de la formation : 20,00 € par stagiaire.**

Merci de privilégier le virement bancaire ou postal (utilisez l'avis de virement). Si vous utilisez le paiement par chèque, il doit être libellé à l'ordre de la Ligue Hauts-de-France de tennis de table et envoyé au **Secrétariat du siège de la Ligue à Cambrai** simultanément à l'inscription du participant.

Le bulletin de participation est à renvoyer pour le **vendredi 17 Avril 2021**, dernier délai (après cette date, aucune inscription ne sera acceptée).

Aucune inscription par téléphone ne sera prise en compte.

La Commission Régionale de la Formation Hauts-de-France se réserve le droit d'annuler la formation si le nombre de participants est insuffisant ou de refuser des inscriptions si le nombre de participants dépasse le nombre fixé pour cette formation

Le Responsable de la Formation Arbitrale

Jean-Marc ANDRE

